# 

* Date : 03-06-2009
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2009766313
* Author :

Suite à la requête déposée le 27 mars 2009, par ordonnance du juge de paix du canton de Grâce-Hollogne, rendue le 5 mai 2009, M. Kiss, Istvan, né le 30 avril 1990 à Huy, célibataire, domicilié à 4400 Flémalle, rue des Pommiers 26, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de M. Kiss, Istvan, né le 18 novembre 1955 à Komlo (Hongrie), domicilié rue des Pommiers 26, à 4400 Flémalle.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Dosseray, Simon.